

### Calendrier

Secrétariat de  
l'Union :

JEUDI 12 JUIN A 14H

Commission  
Exécutive de  
l'Union :

JEUDI 19 JUIN A 14H

Congrès  
confédéral à Dijon:  
DU 20 AU 24 AVRIL 2026

### Pont de l'ascension

 **Fermeture de la  
Maison des  
syndicats jeudi 29  
et vendredi 30 mai**

### Formation syndicale :

Le calendrier 2025 est en  
ligne sur notre site ainsi que le  
formulaire d'inscription  
[www.fo94.fr](http://www.fo94.fr).

Formations avec inscriptions  
toujours ouvertes : ●  
Découverte-1<sup>er</sup> niveau

du 15 au 19 septembre 2025

du 8 au 12 décembre 2025  
(indispensable pour tout  
adhérent)

● **Fonctionnement du  
syndicat et communication**  
du 2 au 6 juin 2025  
(indispensable pour les  
membres des bureaux)  
complet convocations  
envoyées

● **Formation CSE** du 27 au  
31 octobre 2025

● **Formation SSCT** du 3 au 7  
novembre 2025

### Vie des syndicats de l'UD :

Réunion retraités et futur  
retraités organisée par  
l'UDR FO 94

MARDI 3 JUIN 14H

AG SNUDI 94 :  
JEUDI 5 JUIN 9H

## SOMMAIRE

- P 1 Représentativité dans le Val-de-Marne – renouvellement conseils des prud'hommes
- P 2 Déclaration de la CE confédérale du 22 mai et lettre au PR
- P 3 Communiqué de l'UD FO 94 : Soutien à la mobilisation des personnels et au syndicat FO ADP qui sont mobilisés pour le retrait de l'externalisation des SSIAP
- P 4 Réunion retraités, futurs retraités le 3 juin, à l'initiative de l'UDR-FO 94

## Représentativité syndicale dans le Val-de-Marne

Les chiffres de la représentativité des organisations syndicales prenant en compte les élections CSE de 2021 à 2024, TPE et chambres d'agriculture, viennent d'être rendus publics. Les voici pour notre département avec en vert l'évolution de la représentativité de chaque organisation depuis 2021 :

| Entités VdM                   | EXPRIMES | CFDT   | CFE-CGC | CFTC   | CGT    | FO     | SOLIDAI | UNSA  | Autres |
|-------------------------------|----------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|-------|--------|
| sect. privé 2025 en nbre voix | 102 225  | 27 244 | 14 035  | 11 362 | 21 763 | 13 850 | 4 573   | 6 854 | 2 544  |
| sect. privé 2025 en %         |          | 26,65  | 13,73   | 11,11  | 21,29  | 13,55  | 4,47    | 6,70  | 2,49   |
| Evolution en % depuis 2021    |          | +0,3%  | +0,7%   | +1,4%  | -1,0%  | +0,1%  | -1,2%   | -0,4% |        |

Le tableau suivant permet de mettre à jour la représentativité globale de chaque organisation syndicale en ajoutant aux chiffres du privé de 2025, les chiffres du public (élections professionnelles de décembre 2022). Rappel, dans le département FO est 1<sup>ère</sup> dans la fonction publique de l'Etat et 2<sup>ème</sup> dans la fonction publique au global (Etat + FP hospitalière + FP territoriale) :

| Entités VdM                         | EXPRIMES | CFDT   | CFE-CGC | CFTC   | CGT    | FO     | FSU   | SOLIDAI | UNSA  | Autres |
|-------------------------------------|----------|--------|---------|--------|--------|--------|-------|---------|-------|--------|
| Sous-total 1 (F.P. déc 2022)        | 34 577   | 4 428  | 846     | 492    | 9 994  | 6 335  | 5 433 | 2 987   | 2 793 | 1 269  |
| fonction publique %                 |          | 12,88  | 2,46    | 1,43   | 29,08  | 18,43  | 15,81 | 8,69    | 8,13  | 3,69   |
| Sous-total 2 (sect. privé 2025)     | 102 225  | 27 244 | 14 035  | 11 362 | 21 763 | 13 850 | 0     | 4 573   | 6 854 | 2 544  |
| privé 2025(cse/tpe/agri) %          |          | 26,65  | 13,73   | 11,11  | 21,29  | 13,55  | 0,00  | 4,47    | 6,70  | 2,49   |
| TOTAL GENERAL DES VOIX              | 136 802  | 31 672 | 14 881  | 11 854 | 31 757 | 20 185 | 5 433 | 7 560   | 9 647 | 3 813  |
| Représentativité gal en %           |          | 23,19  | 10,89   | 8,68   | 23,25  | 14,78  | 3,98  | 5,53    | 7,06  | 2,79   |
| % ramené sur les OS représentatives |          | CFDT   | CFE-CGC | CFTC   | CGT    | FO     | FSU   | SOLIDAI | UNSA  |        |
| du Val-de-Marne                     |          | 23,82  | 11,19   | 8,91   | 23,88  | 15,18  | 4,09  | 5,68    | 7,25  |        |

La dernière ligne de ce tableau donne la représentativité globale relative de chacune des organisations syndicales du département. Force Ouvrière maintient sa 3<sup>ème</sup> place après la CGT et la CFDT et devant la CGC, la CFTC, l'UNSA, Solidaires et la FSU.

## Renouvellement des conseils de prud'hommes

Le mandat des conseillers prudhommes arrivera à son terme à la fin de cette année 2025.

Dans l'attente de la traduction de la nouvelle mesure de l'audience syndicale (voir ci-dessus) en terme de répartition des sièges sur les sections et conseils de Créteil et Villeneuve St-Georges, l'Union Départementale ouvre **dès à présent** un **recensement** des candidat(e)s potentiels.

Contactez pour cela **Marc BONNET**, secrétaire général adjoint chargé du juridique.

Les opérations de ce renouvellement pour cette nouvelle mandature de **quatre années 2026/2029** seront réalisées entre juillet et novembre 2025.

## DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE DU 22 MAI 2025

La Commission exécutive confédérale, réunie ce jeudi, n'attendait rien de l'interview du Président de la République, elle n'a donc pas été déçue.

Elle réaffirme son opposition aux mesures qui entre autres étranglent les services publics et la sécurité sociale.

La Commission exécutive souligne que derrière la vitrine « Choose France », dernier mythe survivant de la mondialisation heureuse, la réalité est toute autre : la multiplication des défaillances d'entreprises, des fermetures d'usines, des restructurations, des suppressions d'emplois touchent l'ensemble du pays. Pour la CE, l'exigence de réindustrialisation mérite mieux que de la communication. Or, aucune mesure concrète n'a été annoncée sur ce qui doit désormais être une priorité. La CE revendique un véritable plan en faveur de l'industrie associant souveraineté économique, intervention de l'Etat, soutien aux investissements et à la recherche et développement, formation des salariés et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, dont la première le maintien de l'emploi. Le remboursement doit être demandé en cas de suppressions d'emplois.

Alors que les besoins pour la protection sociale et les services publics, en particulier l'école et l'hôpital, sont immenses, la CE ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une « économie de guerre », synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs.

Alors que l'on célèbre cette année les 80 ans de la sécurité sociale, FO défend un modèle qui a toujours démontré sa pertinence, garantissant l'égalité des droits pour toutes et tous, indispensable à la cohésion sociale de la République. La commission exécutive dénonce l'affaiblissement de ce modèle, basé sur le salaire différé (cotisations sociales) et la fiscalisation toujours plus poussée de son financement et ne participera pas à son démantèlement.

La commission exécutive réaffirme ses revendications pour l'augmentation des salaires, du public comme du privé, l'amélioration des conditions de travail, le développement des services publics.

Sur ces bases, la CE appelle à l'organisation de réunions avec les salariés dans les entreprises, les administrations, les services, dans les localités, pour informer de nos positions et revendications, en particulier le maintien de la sécurité sociale de 1945 fondée sur le salaire différé et l'abrogation de la réforme des retraites, contre une réforme universelle par points ou par capitalisation. La CE s'opposera à toute remise en cause de la sécurité sociale et de nos retraites.

*En complément de cette déclaration, sur mandat de la CE, le bureau confédéral a décidé d'interpeller le Président de la République sur la situation effroyable à Gaza :*

Paris, le 23 mai 2025

**Objet :** Situation à Gaza

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président de la République, les horreurs à Gaza doivent cesser. Chaque jour les bombardements israéliens sur Gaza redoublent d'intensité, blessant et provoquant la mort de centaines de civils palestiniens, dont de nombreuses femmes et leurs enfants. Chaque jour, malgré les alertes et les condamnations internationales, le gouvernement israélien poursuit son objectif de destruction de Gaza.

Cette situation est intolérable.

Je vous demande, Monsieur Le Président de la République, ainsi qu'à votre gouvernement, de condamner fermement les agissements du gouvernement israélien, d'exiger un cessez-le-feu immédiat et de tout mettre en œuvre pour obtenir l'arrêt définitif des massacres et des bombardements. Le blocus des convois humanitaires qui conduit à affamer et à priver de soins la population, confrontée à des déplacements massifs doit cesser tout comme les livraisons d'armes à Israël.

La France doit s'y engager concrètement. Elle doit prendre des mesures pour mettre fin à cette guerre, obtenir la libération de tous les otages et donner aux peuples israéliens et palestiniens l'assurance de la sécurité, du respect et d'une paix durable.

Pour Force Ouvrière, un avenir de paix durable et de sécurité doit être assuré pour ces populations afin qu'elles puissent se construire un avenir pour elles-mêmes et ses enfants.

Paix, Pain, Liberté !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération et de notre profond attachement aux valeurs de la République.

**Frédéric SOUILLOT, Secrétaire général**

## **Soutien à la mobilisation des personnels et au syndicat FO ADP qui sont mobilisés pour le retrait de l'externalisation des SSIAP**

L'Union départementale FORCE OUVRIERE du Val-de-Marne s'associe pleinement au syndicat Force Ouvrière d'Aéroports de Paris qui s'oppose au projet d'ADP visant à sous-traiter un maillon de la chaîne des secours sur la plateforme de Roissy - CDG.

Comme cela s'est déjà produit, la direction d'ADP tente de faire passer à la sous-traitance une partie de l'activité pour généraliser ensuite le recours à la sous-traitance sur la totalité des activités. Cela a commencé par la gare RER, les salons de réception et aujourd'hui sur un terminal. Demain c'est toute la chaîne des secours publics qui serait externalisée, à Roissy CDG comme à l'aéroport d'Orly.

La sous-traitance c'est la remise en cause du service public et de la qualité du service offert aux usagers : nous pouvons faire ce constat à ADP et dans l'ensemble des services publics. La chaîne des secours publics de Roissy CDG (SSIAP, Pompiers, SMU, ...) a des résultats incontestables qui permettent de préserver de nombreuses vies : 1 chance sur deux de survivre en cas d'accident cardiaque alors que dans le pays la moyenne est de 1 sur 4.

Comme l'indique le syndicat FO ADP, pour avoir du personnel coûtant moins cher car ne relevant pas du statut ADP, la direction d'ADP est prête à remettre en cause ces résultats. Répétons-le, ces résultats ne sont possibles que parce que cette chaîne des secours est un tout cohérent organisé par ADP (dont l'Etat est majoritaire dans le capital) avec du personnel statutaire, qualifié et formé. C'est le service public. C'est ce que FO entend défendre.

Mardi 20 mai 2025, lors du Comité Social et Economique durant lequel la direction présentait son projet de réorganisation de la sécurité incendie, une centaine de SSIAP des plateformes de Paris CDG et Orly ainsi que de différents services (IMO, SSLIA, SMU...) se sont rassemblés devant la salle où se tenait la réunion pour faire entendre leur mécontentement face aux menaces d'externalisation de l'activité SSIAP au Terminal 3. Les salariés ont ainsi démontré leur détermination face à la direction en exigeant le retrait de tout projet de sous-traitance.



Après ce rassemblement interprofessionnel et intersyndical, les syndicats CGT et FO invitent tous les agents SSIAP de Roissy et d'Orly à participer à une heure d'information syndicale mardi 27 mai afin d'envisager la suite à donner pour obtenir le retrait du projet de sous-traitance des SSIAP.

**L'Union Départementale FO du Val-de-Marne exige avec le syndicat FO ADP :**

- Le retrait du projet de sous-traitance des SSIAP**
- Le maintien de la chaîne de secours intégré à ADP**
- Le maintien du statut du personnel**



*Union Départementale des retraités FO du Val-de-Marne*

**L'UDR FO 94 vous invite à une Réunion ouverte  
à tous les retraités et futurs retraités FO**

**Mardi 3 juin à 14H à la MDS de Créteil, avec Didier Hotte  
auteur de l'article « Capitalisation, ce vieux démon »**

Face aux attaques multiples du gouvernement contre les retraités et les futurs retraités, il est important de s'informer pour mieux se défendre !

- Les systèmes de retraite sont-ils réellement déficitaires ?
- Pourquoi le MEDEF et le gouvernement veulent-ils mettre en place un système de retraite par capitalisation ?
- Quels sont les dangers de ce système ?
- Pourquoi les retraités bénéficient-ils d'un abattement fiscal de 10% comme les actifs ?
- Pourquoi augmenter le taux de CSG des retraités serait injuste ?
- Les retraités sont-ils des privilégiés ?
- Pourquoi le MEDEF et les gouvernements successifs s'acharnent-ils à détruire la Sécurité sociale ?
- Qu'est-ce qui a créé un déficit du budget de l'Etat ?
- Qu'est-ce que la dette publique et est-il légitime pour le gouvernement de l'imputer aux salariés ?
- Quelles sont les conséquences des exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires ?
- Sommes-nous entrés dans « l'économie de guerre » annoncée par le président Macron et quelles en sont les conséquences ?
- Pourquoi rester syndiqué lorsqu'on est retraité ?
- Quelles revendications communes pour les retraités et les actifs ?
- Après l'intersyndicale des organisations de retraités du 94 quelles actions pour obtenir le maintien de la carte améthyste dans le 94 ?
- Quelles sont les propositions de mobilisation de FO pour faire reculer ce gouvernement ?

**Voici quelques questions parmi d'autres que nous vous proposons  
de débattre avec Didier Hotte Mardi 3 juin.**

**Venez nombreux Mardi 3 JUIN à 14H  
à la Maison des syndicats à Créteil  
11, rue des archives métro Créteil Préfecture**